

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : 15

Séance du 11 avril 2023

fonction : 14

Conseillers présents : 11

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU.

**Présent par procuration** : Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT donne procuration à M. RISCH Jérôme

Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. HIRTZ Thiébaud

M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

### 5 – Devis pompes à chaleur pour la Mairie et le logement communal

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que la Mairie et le logement communal situé au-dessus sont chauffés par une chaudière à fioul devenue vétuste et engendrant des coûts énergétiques extrêmement élevés depuis la flambée des prix du fioul domestique. Il propose donc de doter la Mairie et l'appartement du dessus de deux pompes à chaleur distinctes afin d'optimiser les factures d'énergie et de rendre indépendants les deux locaux. Il explique qu'une étude énergétique a été effectuée et présente les deux devis pour des pompes à chaleur adaptées suivants :

- SARL NAGELSCHMITT 11 rue de Malling 57970 KOENIGSMACKER  
Devis pour le logement communal : 15 308.00 € HT soit 16 149.94 € TTC (TVA 5.5%)  
Devis pour le local de la Mairie : 15 308.00 € HT soit 16 149.94 € TTC (TVA 5.5%)
- FH Energie 7 Rue des Landes Z.A Buchel 57100 THIONVILLE  
Devis pour le logement communal : 15 454.83 € HT soit 16 304.86 € TTC (TVA 5.5%)  
Option 1 : garantie 10 ans 490.00 € TTC  
Option 2 : désembouage 548.60 € TTC (5 à 6 radiateurs)  
Option 3 : gestion des déchets 126.60 € TTC (10 à 25 kg)  
Devis pour le local de la Mairie : 15 454.83 € HT soit 18 545.80 € TTC (TVA 20%)  
Option 1 : garantie 10 ans 490.00 € TTC  
Option 2 : désembouage 624.00 € TTC (5 à 6 radiateurs)  
Option 3 : gestion des déchets 144.00 € TTC (10 à 25 kg)

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide de retenir les deux devis de la Sté SARL NAGELSCHMITT 11 rue de Malling 57970 KOENIGSMACKER et charge Monsieur le Maire signer les documents afférents à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 11 avril 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20230413-0511042023-DE  
Date de réception préfecture : 13/04/2023